

## Les dispositifs d'aide au recrutement :

Plusieurs dispositifs pour le public en situation de handicap sont mis en place pour favoriser l'« alternance » : les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

Parmi les mesures phares :



### Une prime alternance dans le cadre du plan #FranceRelance :

- Entre 5 000 et 8 000 euros pour tout contrat d'apprentissage ou de professionnalisation signé jusqu'au 31 décembre 2021.

### Un référent handicap dans chaque CFA et une prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO) des éventuels besoins de compensation de l'apprenti (aménagement du poste accompagnement, tutorat...) sans coût pour l'employeur

### Un déplaçonnement de l'âge pour les apprentis en situation de handicap au-delà de 29 ans pour permettre des reconversions professionnelles

### Un accompagnement des employeurs privés par l'Agefiph et notamment :

- aide de 1 000 à 4 000 euros pour tout contrat d'apprentissage signé d'ici le 31 décembre 2021, cumulable avec la prime alternance de l'État ;
- aide de 1 500 à 5 000 euros pour tout contrat de professionnalisation signé d'ici le 31 décembre, cumulable avec la prime alternance de l'État ;
- des aides à la compensation du handicap (aménagement, accompagnement, tutorat...) chez l'employeur et au CFA.

### Un accompagnement des employeurs publics par le FIPHFP et notamment :

- aide de 1 525 € versée à l'apprenti, via l'employeur public couvrir les frais inhérents à l'entrée en apprentissage ;
- remboursement de 80 % de la rémunération brute et charges patronales (déduction faite des aides financières perçues par l'employeur au titre de cet emploi) de l'apprenti ;
- prime forfaitaire de 1 600 € dès lors que l'employeur titularise l'apprenti ou conclut avec lui un contrat à durée indéterminée après son apprentissage.

## Liens utiles :

[Handicap.gouv.fr/Alternance](https://handicap.gouv.fr/Alternance)

[Duoday.fr/Alternance](https://duoday.fr/Alternance)

[salonenligne.pole-emploi.fr](https://salonenligne.pole-emploi.fr)

[jeune1solution.gouv.fr](https://jeune1solution.gouv.fr)

**AMEETH** – Aide à la mobilisation des employeurs pour l'embauche des travailleurs handicapés – **0 809 549 549** (service gratuit + prix appel)

**Agefiph** – Services et aides financières – **0 800 11 10 09** (service et appel gratuit)

**Cap emploi** – accompagnement pour le maintien dans l'emploi des personnes handicapées

**FIPHFP** – Services et aides financières aux employeurs publics

**Alternance**  
par  
**Duoday**

Inscriptions et renseignements :

[Duoday.fr/Alternance](https://duoday.fr/Alternance) - #AlternanceDuoDay **0800 17 37 17**

Service & appel  
gratuits